

**Extrait du registre des délibérations – 2022**

**Séance du 22 Juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux Juillet à neuf heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 16/06/2022, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

<b>En exercice</b>	13
<b>Quorum</b>	5 à titre dérogatoire, normalement 7
<b>Présents</b>	11
<b>Représentés</b>	0
<b>Votants</b>	11

**Étaient présents :** Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, François GUY, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

**Étaient absents excusés :** Raphael KRUCIEN et Romuald VIVOT.

**Secrétaire de séance :** Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

**• Objet de la délibération : Organisation d'un évènement grand public sur les enjeux de la transition lors de l'UTMJ.**

Espace Mont d'Or va organiser la troisième édition de l'UTMJ, du 30 septembre au 2 octobre, entre Lancrans (01) et Métabief.

Cet évènement est désormais inscrit dans le calendrier des ultras majeurs et attire de nombreux participants sur tous les formats de courses.

La SMMO porte la démarche « Avenir Montagnes » et a vocation à sensibiliser les pratiquants de sports de pleine nature aux enjeux de la transition écologique.

L'UTMJ offre de ce fait une très belle opportunité de communiquer directement auprès des pratiquants.

C'est pourquoi, il est proposé de profiter de l'UTMJ pour organiser un évènement grand public sur les enjeux de la transition.

3 sites seraient donc animés avec des conférences, des tables rondes et des ateliers sur des sujets touchant à la transition.

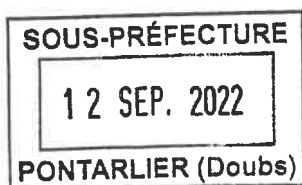
Le budget de cet évènement serait le suivant :

DEPENSES	
Logistique	20 960 €
Frais de personnel	6 000 €
Communication	3 000 €
TOTAL	29 960 €

Après exposé du projet, sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'organiser un évènement dédié à la transition en complément de l'UTMJ 2022
- De solliciter les subventions des partenaires financiers :
  - o Etat- Massif du Jura = 10 000 €
  - o Région BFC = 5 000 €
  - o Banque des Territoires = 5 000 €
- De prendre en charge le reste à charge au titre des crédits du BP2022

Fait et délibéré aux Hôpitaux-Vieux, le 22/07/2022  
Pour extrait conforme



Le Président du SMMO  
Philippe ALPY

**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**  
8, place Xavier Authier  
25370 MÉTABIEF  
SIRET 200 051 886 00014

**Extrait du registre des délibérations – 2022**

**Séance du 22 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juillet à neuf heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 16/06/2022, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

<b>En exercice</b>	13
<b>Quorum</b>	5 à titre dérogatoire, normalement 7
<b>Présents</b>	11
<b>Représentés</b>	1
<b>Votants</b>	11

**Étaient présents :** Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, François GUY, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Michel MOREL, Florence ROGEBOSZ, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

**Étaient absents excusés :** Raphael KRUCIEN.

**Secrétaire de séance :** Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD.

**• Objet de la délibération : Adaptations règles et tarifs de la Luge des Cimes**

**Le comité syndical du SMMO,**

**Considérants**

- ✓ Les retours clients et opérateurs des premiers jours d'exploitations de la Luge des Cimes
- ✓ La nécessité de satisfaire au maximum de client, sans sacrifier ni la fluidité, ni les capacités de contrôle, ni les objectifs de chiffre d'affaires, ni la sécurité des clients

**Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide,**

- ✓ Fixer à 1m35, la taille minimum pour piloter « seul » une luge ou être l'accompagnant d'un plus petit
- ✓ Fixer un tarif unique pour les « - de 1m35 », aligné sur le tarif le plus bas, soit 5€ / personne et par tour
- ✓ Conditionner l'accès à ce tarif à l'achat de tickets de « + de 1m35 »
- ✓ Mettre en application ces règles dès que cela sera techniquement possible
- ✓ Donner mandat au Directeur de la Station pour traiter les éventuelles réclamations clients ayant utilisés la luge avant la mise en application de cette règle.

Fait et délibéré à Métabief, le 22 juillet 2022

Pour extrait conforme

**Le Secrétaire de séance**

Géraldine TISSOT-TRULLARD

**Le Président du SMMO**

Philippe ALPY



**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**  
8, place Xavier Authier  
25370 MÉTABIEF  
SIRET 200 051 886 00014

**Extrait du registre des délibérations – 2022**

**Séance du 22 Juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux Juillet à neuf heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 16/06/2022, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

<b>En exercice</b>	13
<b>Quorum</b>	5 à titre dérogatoire, normalement 7
<b>Présents</b>	11
<b>Représentés</b>	0
<b>Votants</b>	11

**Étaient présents :** Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, François GUY, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Michel MOREL, Florence ROGEBOZ, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

**Étaient absents excusés :** Raphael KRUCIEN et Romuald VIVOT.

**Secrétaire de séance :** Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- **Objet de la délibération : Participation du SMMO à l'étude d'aménagement des voiries liées à la Station menée par la Commune de Métabief.**

Dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transition (PACT), le SMMO a engagé le projet de Pôle Montagne. En lien avec ce projet très structurant pour le front de site de Métabief, la question des mobilités, de l'accueil et du stationnement est très importante pour relier les espaces touristiques de la Commune de Métabief.

La Commune de Métabief a par ailleurs engagé un projet de voirie sanitaire et voie douce entre le pôle de l'avenue du Bois du Roi et la Place Xavier Authier.

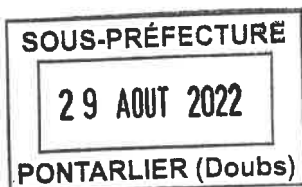
Il est donc apparu opportun de conduire une étude d'aménagement conjointe « Commune/SMMO » pour identifier les travaux à réaliser pour améliorer les mobilités, les services d'accueil et de stationnement dans ce périmètre, en lien avec la construction du Pôle Montagne

Le Département du Doubs peut accompagner une étude (estimée à 25 000 € HT) au titre du dispositif AMO, avec une aide de 80 % limitée à 16 000 €.

**Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- D'établir un groupement d'achat entre la Commune de Métabief et le SMMO pour conduire l'étude d'aménagement
- D'autoriser le Président à signer la convention correspondante
- D'accepter de financer la moitié du reste à charge après subventions

Fait et délibéré aux Hôpitaux-Vieux, le 22/07/2022  
Pour extrait conforme



**Le Président du SMMO**

Philippe ALPY  
**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**  
8, place Xavier Authier  
25370 MÉTABIEF  
SIRET 200 051 886 00014